

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JUIN 2022

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

75 / 22_124 - DÉNOMINATION DE VOIE - QUARTIER LA MOULINE - LE GÔ

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept juin

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Jean-Christophe DELAUNAY, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Boris DUPONCHEL, André BOUDES

Membres excusés :

Mathieu VIDAL donne pouvoir à Michel FRANQUES
Naïma MARENGO donne pouvoir à Bruno LAILHEUGUE
Marie-Louise AT donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Jean ESQUERRE
Florence FABRE donne pouvoir à Nathalie BORGHESE
Sandrine SOLIMAN donne pouvoir à Danielle PATUREY

Membre(s) absent(s) :

Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Esméralda LAPEYRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

75 / 22_124 - DÉNOMINATION DE VOIE - QUARTIER LA MOULINE - LE GÔ

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID : 081-218100048-20220627-22_124-DE

SLOW

référence(s) :

Commission environnement du 15 juin 2022

Service pilote : Domaine public

Autres services concernés :

Système d'Informations Géographique

Voirie

Environnement, Espaces Naturels,

Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Elu(s) référent(s) : Jean-Michel Bouat

Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

Les amis de Jules Cavallès ont sollicité la ville d'Albi afin d'honorer ce peintre, membre actif de la résistance tarnaise en donnant son nom à un lieu public.

Il est proposé de nommer square Jules Cavallès l'espace végétalisé situé 31 chemin du Gô dont le plan est présenté en annexe.

Jules Cavallès, présenté comme peintre de la réalité poétique, résistant tarnais est né à Carmaux en 1901 et mort à Epineuil en 1977.

Lycéen albigeois, il poursuit ses études à l'école nationale supérieure des arts et métiers à Castres. Après une très courte carrière de dessinateur industriel aux mines de Carmaux, il quitte le Tarn âgé de 21 ans pour rejoindre La Ruche, cité d'artistes à Paris et se consacrer à la peinture.

Lors de la seconde guerre mondiale, il revient dans le Tarn et devient un des chefs du maquis languedocien. Son atelier, situé au 19 rue de la Berchère à Albi, est alors un lieu important de la Résistance.

À la Libération, il est nommé conservateur de musée à Toulouse. Il revient à Paris partageant sa vie entre son atelier de la rue de Poissy et son poste de professeur à l'école nationale supérieure des arts décoratifs qu'il a réintégré.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le plan présenté en annexe,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

de nommer l'espace vert situé 31 chemin du Gô

**Square Jules Cavailès
1901 – 1977
Peintre et résistant tarnais**

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID : 081-218100048-20220627-22_124-DE

 SLO

Nombre de votants : 40

Unanimité

Pour extrait conforme
Pour le Maire,
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé
Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.